

BORDEREAU D'ENVOI

Déclaration 2035 ANNEE 2022

Période fiscale du / ___ / ___ / 2022 au / ___ / ___ / 2022

Si cette déclaration fait suite à une cessation d'activité cochez la case

Adhérent : N°: Nom :	Adresse de retour de la copie de l'attestation :
-------------------------	--------------------------------------------------

Afin que ma déclaration 2035 ainsi que l'attestation correspondante puissent être télétransmises à l'administration fiscale, veuillez trouver ci-joint pour le dossier de l'AGA PL :

Obligatoirement :

- Copie de la déclaration N° 2035 (toutes les pages : 2035, suites, A, B, E)
- Attestation de conformité du Fichier des Ecritures Comptables (FEC) ou OGID00 complétée (pour les comptabilités informatisées)
 - Déclaration du Professionnel de l'expertise-comptable (OGBNC00)
 - ou
 - pour les comptabilités manuelles : copie du livre recettes dépenses de décembre ou du dernier mois si fin d'activité
 - pour les comptabilités informatisées : balance de clôture dans son intégralité (comptes de la classe 1 à 7)
- Copie du tableau détaillé des immobilisations et amortissements et du tableau détaillé des plus ou moins-values de cession (si ceux de la déclaration 2035 suite sont insuffisants)
- Tableau de passage (OGBNC04)
- Tableau des principales réintégrations (part non déductible de la CSG, des contrats Loi Madelin, des PER, part privée de certaines dépenses...) (OGBNC03)
- Informations complémentaires (OGBNC01)
- Copie des formulaires 1330-CVAE et 1329-DEF selon le cas (pour les imposables à la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises : CVAE)
- Copie du formulaire DECLOYER (pour les professionnels locataires de leurs locaux professionnels)

Pour les assujettis à la TVA :

- ⇒ Contrôle de TVA-BNC (OGBNC06)
- ⇒ L'ensemble des déclarations de TVA CA3 (les 4 trimestrielles ou les 12 mensuelles) ou la CA12 de l'année

Eventuellement :

- Copie des annexes 2035 F et 2035 G ainsi que l'OGBNC07 (autant d'exemplaires qu'il y a d'associé) pour les sociétés
- Copie de la déclaration 2036 (pour les associés d'une SCM)
- Copie du formulaire N°2069-RCI-SD (pour les réductions ou crédits d'impôts)
- Annexes explicatives à la déclaration 2035 :
 - Détail du calcul du forfait blanchisserie, détail du calcul des exonérations sur le bénéfice (ZFU, ZRR...)
 - Autres
- Déclaration N°2047 concernant les revenus professionnels non salarié d'une activité libérale exercée à l'étranger.



INFORMATIONS IDENTIFICATION	N° Adhérent : Nom : Profession : Adresse :	OGID00 ANNEE 2022
----------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------

ADHERENT SANS CONSEIL**ATTESTATION DE L'ADHERENT**

Je soussigné(e),

Nom et Prénom.....

atteste que la comptabilité est tenue avec un logiciel conforme aux exigences techniques de l'administration fiscale en vertu d'une attestation fournie par l'éditeur du logiciel

OUI NON **IDENTIFICATION DE L'EDITEUR ET DU LOGICIEL :**

Nom de l'éditeur

Nom du logiciel qui a produit la déclaration fiscale

Référence du logiciel (numéros de version et de révision)

SITUATION AU REGARD DE LA TVA :**Situation au regard de la TVA :**

Réponse au choix :

Soit : 1 - Recettes exonérées en totalité de TVA**Soit : 2 - Recettes en franchise de TVA en totalité****Soit : 3 - Recettes soumises en totalité à TVA****Soit : 4 - Recettes soumises partiellement à TVA**Si (4) : **Coefficient de déduction** (en %) :

Dans les situations (1) et (2), les tableaux de rapprochement TVA ne sont pas à transmettre

Réponse :

**DECLARATION DU PROFESSIONNEL
DE L'EXPERTISE COMPTABLE****OGBNC00**
Etablie par l'expert-
comptable
ANNEE 2022

Je soussigné(e),	
Identification du professionnel de la comptabilité	
Dénomination :	N° SIRET :
Adresse :	
déclare que la comptabilité de	
Identification de l'entreprise adhérente :	
Profession de l'adhérent	
Profession :	
adhérent de l'association agréée	
Identification de l'association agréée	
N° Agrément :	201340
Désignation :	AGA PL Languedoc Roussillon
Adresse :	Immeuble Apex – Le Millénaire – 661 rue Louis Lépine, 34000 MONTPELLIER
<ul style="list-style-type: none">est tenue (1) ou surveillée (2) et présentée conformément aux exigences de l'article 99 du CGI et conformément aux normes professionnelles auxquelles les professionnels de l'expertise comptable sont soumis, et que, les déclarations fiscales communiquées à l'Administration Fiscale et à l'association agréée sont le reflet de la comptabilité. Réponse : (1) pour tenue (2) pour surveillée	Réponse :
Est tenue selon : (cochez la ou les cases concernées)	
<input type="checkbox"/> La nomenclature comptable prévue par l'arrêté du 30 janvier 1978.	
<input type="checkbox"/> Le plan comptable professionnel retraité pour établir une déclaration selon les recettes encaissées et les dépenses payées.	
<input type="checkbox"/> Le plan comptable professionnel non retraité, la déclaration faisant état des créances acquises et des dépenses engagées.	
<input type="checkbox"/> Le plan comptable général retraité pour établir une déclaration selon les recettes encaissées et les dépenses payées.	
<input type="checkbox"/> Le plan comptable général non retraité pour établir une déclaration selon les créances acquises et les dépenses engagées (en application de l'article 93A du CGI).	
<input type="checkbox"/> Si plan comptable professionnel : Profession de : Prévu par (réf aux dispositions règlementaires) :	
<ul style="list-style-type: none">Atteste que la comptabilité est tenue avec un logiciel conforme aux exigences techniques de l'Administration Fiscale en vertu d'une attestation fournie par l'éditeur du logiciel : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
La présente déclaration est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.	
A :	Le :
Nom du signataire :	Signature :
Le nom du signataire doit être le nom de l'expert-comptable et non pas le nom du cabinet.	



INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	N° Adhérent :	OGBNC01 ANNEE 2022
	Nom : Profession : Adresse :	

GENERALITES

Nom de la personne à contacter sur ce dossier au sein du cabinet :

Mail de la personne à contacter sur ce dossier au sein du cabinet :

RENSEIGNEMENTS DIVERS

Libellés	Format/type réponses	Réponse
Statut du conjoint dans l'entreprise	1 - collaborateur 2 - salarié 3 - associé 4 - ne travaille pas dans l'entreprise 5 - sans conjoint	
Le fonds (ou la clientèle) a-t-il été créé par l'adhérent ?	1 - OUI 2 - NON	
Y a-t-il d'autres sources de revenus dans le foyer ?	1 - OUI 2 - NON	
Réduction d'impôt pour frais de tenue de comptabilité applicable ?	1 - appliquée 2 - renonciation 3 - non applicable	
Plafonnement des cotisations loi Madelin : le calcul a-t-il été fait ?	1 - OUI 2 - NON	
Si l'adhérent a cessé son activité	Date de la cessation	
Motif de la cessation :	1 - vente 2 - vente avec départ en retraite 3 - départ en retraite sans reprise 4 - arrêt sans reprise 5 - transformation juridique 6 - reprise par le conjoint 7 - décès	
Ouverture d'une procédure collective	1 - non 2 - conciliation avec accord homologué 3 - sauvegarde 4 - redressement judiciaire 5 - liquidation judiciaire	
L'adhérent, domicilié en France, a-t-il perçu des revenus professionnels NON SALARIE d'une activité libérale exercée à l'étranger ?	1 - OUI 2 - NON	
Faits significatifs, particuliers ou exceptionnels ayant une incidence sur l'analyse ou le contrôle de cohérence des comptes : (sinistre, vol, maladie, extension, concurrence...)		

Y-a-t-il des véhicules de tourisme inscrits au tableau des immobilisations	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>
----------------------------------------------------------------------------	------------------------------	------------------------------

Si oui :

Désignation	Montant de l'acquisition :

LOCAUX PROFESSIONNELS	REPONSE
1 - Bien inscrit au registre des immobilisations 2 - Location ou crédit-bail immobilier 3 - Bien non inscrit au registre des immobilisations mais loyer à soi-même 4 - Usage gratuit 5 - Absence de local professionnel	

VEHICULES UTILISES A TITRE PROFESSIONNEL (A compléter obligatoirement lorsque l'adhérent est au frais réels)						
Désignation	Type (A)	Mode de détention (B)	% Prof.	Date 1ère mise en circulation	Taux émission CO2 (C)	Valeur TTC du véhicule

(A) Type : 1 Tourisme, 2 Utilitaire, 3 Moto, 4 vélo, vélomoteur, scooter

(B) Mode de détention : 1 Propriété, 2 Crédit-bail, 3 Location Longue Durée, 4 Location courte durée ≤ 3 mois

(C) Taux d'émission de CO2 : voir rubrique V7 de la carte grise des véhicules mis en circulation à compter de juin 2004



ASSOCIATION DE GESTION AGRÉÉE DES PROFESSIONS LIBÉRALES DU LANGUEDOC - ROUSSILLON

Immeuble APEX - 661, rue Louis Lépine - Le Millénaire - B.P. 21086 - 34007 MONTPELLIER CEDEX 1

Téléphone : 04 67 20 98 98 - Télécopie : 04 67 20 98 99 - E-mail : agapllr@agapllr.fr - Site internet : www.agapl.org

Association régie par la loi de 1901 - Agrément 349-AA 3/1978 du 28 Mars 1978 - Numéro d'identification : 2 01 340

N° Siret : 315 908 061 00023 - TVA Intracommunautaire : FR 51 315 908 061

REINTEGRATIONS ET CHARGES MIXTES	N° Adhérent : Nom : Profession : Adresse :	OGBNC03 ANNEE 2022
-------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------

Nature de la charge	Montant Total	Mode de réintégration (1)	Montant réintégré (2)
Salaires nets et charges sociales			
Autres impôts			
Loyers et charges ou Charges de copropriété			
Location de matériel et mobilier			
Entretien réparation			
Chauffage, eau, gaz, électricité			
Assurances autres que véhicules			
Véhicules : Amortissement fiscalement non déductible			
Véhicules : Amortissement déductible quote-part privée ou salariée			
Véhicules : Crédit-bail fiscalement non déductible			
Véhicules : Crédit-bail déductible quote-part privée ou salariée			
Véhicules : Autres frais (ligne 23) quote-part privée ou salariée			
Véhicules : Intérêts d'emprunt véhicule quote-part privée ou salariée			
CRDS & part non déductible CSG			
Loi Madelin - Part non déductible			
Fournitures de bureau, Documentation P et T			
Quote-part des frais de repas non déductible			
Intérêts d'emprunt (hors véhicule)			
Autres frais financiers + agios			
Frais de comptabilité et d'adhésion à l'AGAPL			
Amendes et pénalités			
PVCT réintégré			
Moins-value quote-part privée			
Autres			

(1) Mode de réintégration : Extra comptable en « Divers à réintégrer » ① - Comptable en décote directe ②

(2) Si le montant réintégré est rempli, il doit obligatoirement y avoir un mode de réintégration. La réciproque est aussi vraie.

TABLEAU DE PASSAGE	Adhérent N° : Nom, Prénom : Profession : Adresse :	OGBNC04 ANNEE 2022
-------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------

RECONSTITUTION DE LA DECLARATION 2035 AU VU DE LA TRESORERIE

Année 2022

Soldes comptables des comptes professionnels (banque et caisse) au 31/12/22	- €
Prélèvements personnels	- €
Versements SCM	- €
Capital emprunté remboursé dans l'année	- €
Acquisitions d'immobilisations	- €
Quote-part privée des dépenses mixtes	- €
TVA décaissée	- €
TVA déductible sur immobilisations	- €
TVA déductible sur biens et services (Case CY de la 2035B)	- €
Autres (à préciser)	- €
	- €
Total A :	- €
Soldes comptables des comptes professionnels (banque et caisse) au 01/01/22	- €
Apports personnels	- €
Quote-part frais SCM	- €
Emprunt (capital reçu)	- €
Montant encaissé suite à cession d'immobilisations	- €
TVA encaissée (Case CX de la 2035B)	- €
Frais déduits non payés, frais forfaitaires	- €
Autres (à préciser)	- €
	- €
Total B :	- €
Résultat théorique (Total A - Total B)	(1) - €
+ dépenses professionnelles (ligne BR de la 2035A)	(2) - €
= Encaissements théoriques	(1)+(2)= (3) - €
Recettes nettes déclarées (ligne AG de la 2035A)	(4) - €
Situation a priori :	NORMALE Si (3) = (4) ANORMALE Si (3) ≠ (4)

(1) Ce montant doit en principe correspondre à la ligne CA de la déclaration 2035B.



CONTROLE DE TVA BNC COMPTABILITE RECETTES/DEPENSES	N° Adhérent : Nom : Profession : Adresse :	OGBNC06 ANNEE 2022
---------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------

Recettes inférieures au seuil de la franchise en base et option pour le régime réel : lettre d'option adressée à l'administration ? (1) <i>Oui</i> - (2) <i>Non</i>				
RECETTES				
Base HT (*) de la déclaration 2035 (1)	Taux de TVA (2)	Montant de la TVA (1) x (2)	Base HT (*) de la déclaration de TVA	Montant TVA des déclarations CA3 ou CA12
	Exonérées			
	En franchise			
	Taux 20 %			
	Taux 10 %			
	Taux 7 %			
	Taux 5,50 %			
	Autre taux %			
	Autre taux %			
	Acquisition intracommunautaire			
	Régularisation en base de TVA			
	TOTAL	(3)		(4)
<i>Si donnée (3) ≠ (4), justifier l'écart :</i>				

Montant de la TVA déductible	
-------------------------------------	--

Renseignements concernant la TVA déductible sur immobilisations		
Montant des acquisitions d'immobilisations ouvrant droit à TVA récupérable	HT	
	TTC	

(*) si comptabilité tenue TTC, ramener les bases en HT pour compléter les tableaux



INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES ASSOCIE	N° Adhérent : Nom : Profession : Adresse :	OGBNC07 ANNEE 2022
-----------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------

**Attention, ce formulaire doit exister en autant d'exemplaires qu'il existe d'associé dans la société.
A remplir pour chaque associé d'une société d'exercice pour déterminer son résultat net non commercial à reporter sur sa déclaration n°2042.**

Informations générales	Valeur
Nom de l'associé :	
Prénom de l'associé :	
Valeur des parts sociales inscrites au patrimoine professionnel	
Quote-part de l'associé dans le résultat social en %	
Montant en euro de la quote-part revenant à l'associé (A)	

Informations	Montant
Honoraires Rétrocédés	
Impôts et Taxes	CET (CVAE et CFE) CSG déductible
Frais de véhicules (trajets domicile / lieu de travail)	
Charges sociales personnelles obligatoires :	1 – allocations familiales 2 – retraite 3 – maladie
Charges sociales personnelles facultatives	1 – perte d'emploi Madelin 2 – prévoyance Madelin 3 – retraite complémentaire Madelin
Frais Financiers	
Autres (préciser la nature) :	
Total des Dépenses (B)	
Déductions diverses (C) (à préciser) :	
Réintégrations diverses (D) (à préciser) :	
RESULTAT NET DE L'ASSOCIE (A - B - C + D)	
Plus ou moins-value réalisée sur la cession de : Montant :	

Frais de véhicules (à ne compléter qu'en cas d'utilisation du calcul forfaitaire)				
Modèle du véhicule	Type de véhicule (A)	Puissance	Nombre de km	Montant des indemnités km

(A) Type : (1) Tourisme, (3) Moto, (4) vélo, vélomoteur, scooter